



Délibération  
N° 2025-027

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Date de la convocation : 23 Mai 2025

# SEANCE DU 27 MAI 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le VINGT SEPT MAI à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme GHELARDINI Vanina.

**Absents** :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme MINICUCCI Audrey.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel,  
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 7	Représentés : 2
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

**Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.**

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a voté, dans sa séance du 8 avril 2025, une somme de 45 000 euros en subventions non affectées.

Vu la demande déposée par l'association Associu MB VTT,

Compte tenu de l'intérêt pour la Commune de valoriser les initiatives sportives, notamment le soutien d'un jeune de 12 ans, pratiquant le VTT, et obtenant d'excellents résultats en compétition, ce qui permettra, outre de faire rayonner notre Commune dans la région PACA, de valoriser localement cette pratique sportive et d'entraîner notre jeunesse vers ce genre de parcours.

Madame le Maire propose d'octroyer : 1 000 € à l' Associu MB VTT

Cette somme permettra de contribuer aux frais de déplacement et de séjour dont le coût total est estimé à 6 443,80 €

Il est également proposé d'aider comme chaque année la SNSM, qui assure le secours aux personnes en mer, à hauteur de 1 500€ et l'Union Nationale des Combattants de la Section de Santa Maria di Lota à hauteur de 500 € dont fait partie des membres de notre Commune ainsi que l'Association Pietranera in Festa à hauteur de 3 000 euros afin d'organiser des animations sur la Commune.

Commune - Réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20250527-2025-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2025



Madame le Maire propose au Conseil d'octroyer :

Nom de l'Association	Montant de la subvention	Objet de l'Association
Associu MB VTT	1 000 €	Participation frais de compétition
SNSM	1 500 €	Sauvetages en mer
Union Nationale des Combattants section Santa Maria di Lota	500 €	Anciens Combattants dont membres de la Commune
Pietranera in Festa	3 000 €	Animations culturelles
Total	6 000 €	

La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

**DÉCIDE**

- ✓ D'adopter la proposition de Madame Le Maire,
- ✓ De verser les sommes octroyées aux associations.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20250527-2025-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2025